

## A Grenoble . Le péage urbain, l'avenir de l'agglomération ?

Le péage urbain viserait, à Grenoble, trois objectifs : 1) diminuer le nombre de voitures en ville afin de fluidifier la circulation des voitures... et des transports en commun ; 2) de ce fait, diminuer la pollution automobile donc améliorer la qualité de vie ; 3) affecter les recettes générées par le péage au fonctionnement des transports en commun, dont le financement devient chaque année plus difficile à assurer. Le DL/Marc GREINER

### **Le conseil de communauté de la Métro a voté, le 28 janvier, un vœu demandant au SMTC d'étudier les avantages et les inconvénients d'un péage urbain. Où en est la réflexion ?**

« Il ne s'agit pas de copier Londres ou Milan, mais d'adapter notre réflexion au cadre que nous connaissons. L'idée serait plutôt d'avoir un système fonctionnant sur l'ensemble de l'agglomération, avec un péage dont le tarif donnerait aussi accès aux transports en commun.

« Il y a deux aspects pour la mobilité. 1) Les déplacements domicile-travail ou domicile-études, pour lesquels on n'a pas les moyens de faire autrement ; dans ces cas-là, les PDE (Plans de déplacements des entreprises), comme celui de Schneider, par exemple, sont un des éléments de réponse. 2) Les besoins du quotidien (aller chez le médecin, à la bibliothèque, au stade...), qui, eux, nécessitent de repenser l'organisation spatiale de la ville. On le voit bien d'ailleurs dans les offres de la grande distribution, qui en reviennent maintenant à des plus petites surfaces de proximité. Il faut donc réorganiser l'espace urbain en réintroduisant des services de proximité ».

« Ce qui fait efficacité, c'est la qualité de l'offre de services à un point donné. Le bon exemple, c'est le centre-village de Poisat, où on trouve au même endroit les administrations, les services de santé, les loisirs, les commerces. C'est un endroit qui vit plutôt bien et où les habitants sont satisfaits ».

### **Cette réflexion est globale et concerne aussi la Zapa, les transports en commun... ?**

« Avec la Zapa (zone d'action prioritaire pour l'air), on est effectivement sur un ensemble convergent. Pour l'instant, on n'est pas tellement apostrophés par les spécialistes sur la qualité de l'air, mais ce sera un élément déterminant à prendre en compte. S'y ajoute la mauvaise qualité de vie urbaine.

«Quant aux transports en commun, on sait que le modèle économique actuel est obsolète, à un moment où le fonctionnement par appel à l'impôt a atteint ses limites, sachant qu'aujourd'hui, les usagers des bus et trams de l'agglomération ne paient que 16 % du coût réel du transport. Par ailleurs, le périmètre des transports en commun va changer puisqu'on va vers un pôle métropolitain avec le Voironnais, voire plus. Il faut donc brasser tous ces éléments ».

### **Le péage urbain apparaîtra-t-il au PDU 2012-2020 ?**

« L'objectif est qu'effectivement le péage urbain soit inscrit au Plan des déplacements urbains (PDU) 2012-2020.

« On est un peu pris par le temps, puisque le PDU doit être adopté fin 2011, et c'est également fin 2011 que le SMTC doit renouveler la délégation de service public pour les transports en commun de l'agglomération. Mais si on n'est pas prêts en 2011, il faudra l'être en 2013 ou 2014 ».